

*VOLET GOUVERNANCE du Programme OMIDELTA*

Encadrement de 20 jeunes porteurs d'initiatives  
innovantes pour le suivi de l'évolution du service public  
de l'eau dans le Delta de l'Ouémé

## **TERMES DE REFERENCES**

Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin

**Décembre 2020**

Sommaire

<b>1. Contexte</b> .....	3
<b>2. Objectifs</b> .....	4
<b>3. Résultats</b> .....	4
<b>4. Livrables attendus</b> .....	5
<b>6. Durée de la mission</b> .....	6
<b>7. Profil de l'expertise recherchée</b> .....	6

## **1. Contexte**

---

Le Gouvernement du Bénin, dans le cadre de son Programme d'Actions 2016-2021, a accordé une place de choix au secteur de l'eau en vue d'assurer un accès à un service d'eau potable universel, abordable et de qualité en milieu rural. A ce titre, l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) est mise en place pour exécuter le Programme National pour l'Accès Universel à Eau Potable en Milieu Rural.

Au regard des textes de la Décentralisation, les communes en tant que maître d'ouvrage, assurent le suivi de la gestion du Service Public de l'eau potable sur leurs territoires. Dans le contexte actuel de réformes dans le secteur, elles assurent ce suivi de concert avec l'ANAEPMR.

L'une des principales réformes en cours est la contractualisation avec des opérateurs régionaux qui auront la charge de la gestion par affermage des infrastructures de production, transport et distribution dans trois périmètres d'affermage. A terme, les infrastructures dont les opérateurs régionaux auront la responsabilité de la gestion seront constituées de Système d'Approvisionnement en Eau Potable multi-village (SAEPmV), d'adductions d'Eau Villageoise (AEV), de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et de Forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPMH) se situant dans leur périmètre d'affermage. Toutefois, les communes continuent pour le moment, d'assurer exclusivement le suivi de la gestion des ouvrages d'AEP existants sur leur territoire et dont la gestion est déléguée à des fermiers locaux.

En tant que maître d'ouvrage la commune est responsable du service public de l'eau à partir des infrastructures d'alimentation en eau potable. Les dispositions relatives à l'exploitation et la gestion des équipements hydrauliques d'approvisionnement en eau potable sont fixées par la loi de décentralisation et la stratégie sectorielle qui précisent que :

- la commune est propriétaire des ouvrages et équipements hydrauliques ;
- la gestion du service de l'eau qui recouvre l'exploitation (production et distribution), l'entretien et la maintenance doit être déléguée par la commune ;
- la commune assure le contrôle et la régulation afin de garantir la viabilité et la pérennité des ouvrages.

Malgré les efforts consentis par les communes dans le suivi de la gestion du SPE, on note de manière générale, plusieurs insuffisances dans la fourniture de l'eau potable aux populations tant du point de vue de la qualité de l'eau que de sa disponibilité.

C'est dans ce contexte que le volet Gouvernance du programme OmiDelta Fonds ANE se propose d'appuyer des jeunes à aider les acteurs (commune, société civile, gestionnaires, etc.) dans la collecte d'informations sur la gestion du SPE pouvant leur permettre d'améliorer le service fourni à la population. Elle devra permettre également d'observer l'évolution des informations sur la gestion du SPE et de formuler des orientations nécessaires.

Pour ce faire, il est réalisé une étude pour identifier les besoins d'informations pour le suivi de l'évolution du service public, auprès des principaux acteurs (commune, société civile, gestionnaires, etc.) du service public de l'eau en milieu rural. Les résultats de cette étude révèlent une liste des

besoins d'informations prioritaires pour le suivi de l'évolution du service public de l'eau en milieu rural. Ces besoins ainsi identifiés font l'objet d'un appel à proposition d'idées ou de solutions innovantes par les jeunes. Une vingtaine de jeunes seront ainsi retenus autour des meilleures idées innovantes proposées. Un coach sera sélectionné pour l'encadrement de ces jeunes, qui bénéficieront d'un appui technique et matériel en vue de la rédaction de documents de start up et pour la réalisation de test pilotes des deux meilleures solutions dans deux communes pilotes.

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Activité 1.3.3. «Faire la promotion des solutions innovantes dans la gestion de l'eau (promotion de jeunes opérateurs de collecte et de traitement de données sur le SPE...) » en vue de l'atteinte du Résultat 1.2 « Les principes de bonne gouvernance sont adoptés et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs intervenants dans l'AEPHA » du PTBA 2020 du volet Gouvernance du programme OmiDelta Fonds ANE.

Les présents termes de référence sont élaborés pour préciser les objectifs, résultats attendus et démarche pour la réalisation de la mission d'« **Encadrement de 20 jeunes porteurs d'initiatives innovantes pour le suivi de l'évolution du service public de l'eau dans le Delta de l'Ouémé**».

## **2. Objectifs**

---

L'objectif principal est d'apporter un appui technique à 20 jeunes pour l'élaboration de documents de start up et l'expérimentation de deux initiatives innovantes dans deux communes.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ analyser et comprendre les initiatives innovantes proposées par les jeunes ;
- ✓ préparer un programme d'encadrement adapté aux besoins des jeunes pour l'élaboration des documents de start up ;
- ✓ mettre en œuvre le programme d'encadrement des jeunes;
- ✓ accompagner le développement et la mise en œuvre des deux meilleures initiatives innovantes à tester dans deux communes pilotes ;
- ✓ suivre, documenter, évaluer et capitaliser l'expérience dans la perspective de sa réplique.

## **3. Résultats**

---

Comme résultats, il est attendu de cette mission :

- ✓ les initiatives innovantes proposées par les jeunes sont analysées et les besoins d'accompagnement spécifiques identifiés;
- ✓ un programme d'encadrement adapté aux besoins des jeunes pour l'élaboration des documents de start up est élaboré, validé et mis en œuvre;
- ✓ les caractéristiques des équipements de collecte et de traitement de données comme soutiens aux initiatives innovantes, sont définies ;

- ✓ vingt documents de start up sont élaborés ;
- ✓ les deux meilleures initiatives innovantes sont testées dans deux communes pilotes ;
- ✓ tout le processus de l'expérience est évalué, documenté, et capitalisé dans la perspective de sa réplique.

#### **4. Livrables attendus**

---

Comme livrables attendus, le Consultant devra mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin :

- ✓ une note méthodologique détaillée d'exécution de la mission à valider au cours d'une séance de cadrage méthodologique
- ✓ un rapport de démarrage présentant l'analyse des solutions innovantes proposées par les jeunes suite à l'appel à initiatives innovantes pour le suivi du SPE et le programme d'encadrement adapté ;
- ✓ les rapports des sessions de formations et/ou d'encadrement techniques aux jeunes ;
- ✓ vingt (20) documents de start up ;
- ✓ Un rapport de capitalisation synthétique
- ✓ un rapport provisoire de la mission en versions papier, en trois (3) exemplaires et numérique sur support CDRom ou USB. Il sera amendé et validé par les acteurs du projet ;
- ✓ un rapport final de la mission en versions papier, en trois (3) exemplaires physiques et numérique sur support CDRom ou USB après la prise en compte des observations des acteurs sur le rapport provisoire.

#### **5. Démarche Méthodologique/Modalités d'exécution de la mission**

---

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l'équipe du PNE-Bénin à qui il rendra régulièrement compte de l'avancement de la mission. Il devra également travailler en étroite collaboration avec les structures concernées par l'étude à savoir : les communes de Delta de l'Ouémé, la SNV, l'ANAEPMR, les DDEM du Delta de l'Ouémé, les ONGs, les usagers etc. Il devra en outre s'appuyer sur :

- une analyse documentaire à partir des documents disponibles sur la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Bénin; les documents de politiques, de stratégies, de planification et de mise en œuvre de l'AEP en milieu rural au Bénin; cette liste n'est ni exhaustive ni limitative;
- des rencontres avec les Responsables chargés du service public de l'eau potable en milieu rural dans les structures étatiques (Agence d'exécution, Mairies, Directions Départementales, etc); les Associations de Consommateurs (ACEP), les gestionnaires d'ouvrages d'AEP ; les ONGs, les structures d'appui aux START UP et à la création d'emplois, les populations etc.
- des rencontres avec les jeunes promoteurs des solutions innovantes retenues par le projet;
- des entretiens individuels et de groupe avec les différentes catégories d'acteurs;
- etc.

Le consultant devra proposer une méthodologie détaillée à valider au cours d'une séance de cadrage. Cette méthodologie doit contenir entre autres les outils à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs.

## **6. Durée de la mission**

La mission est prévue pour une durée de **vingt (20) Hommes** jours qui pourra s'étendre sur une période de **deux (02) mois**.

## **7. Profil de l'expertise recherchée**

La mission peut être exécutée par un cabinet ou une équipe de consultants individuels. L'exécution de la mission sera sous la responsabilité d'un consultant principal, chef de mission ayant le profil suivant:

- être de nationalité béninoise ;
- avoir une bonne connaissance du cadre juridico-institutionnel de l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural au Bénin,
- avoir des compétences et expériences en matière de suivi du service public de l'eau potable en milieu rural.
- avoir le niveau BAC+5 au moins dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agronomie de la Géographie, de la Sociologie ou équivalent;
- avoir de solides assises en pédagogie, le sens de l'analyse et de la synthèse,
- avoir des aptitudes communicationnelles et organisationnelles avérées,
- justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles en matière d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural, de gouvernance de l'eau, de systèmes de suivi du service public de l'eau ou de système de suivi citoyen de service public ;
- justifier d'au moins une mission dans la conduite de processus similaires (promotion, conduite ou suivi d'innovations pour l'amélioration de divers services).

Le consultant principal devra mobiliser ou se faire assister par un spécialiste en informatique ou en suivi logiciel, répondant aux exigences suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- avoir le niveau BAC+3 au moins dans les domaines de l'informatique, génie logiciel ou équivalent ;
- justifier d'au moins trois (03) années d'expériences professionnelles en développement d'applications ou de start up;
- justifier d'au moins deux (02) missions dans la conduite de processus similaires.

- avoir une parfaite maîtrise de logiciels et applications informatiques :
  - langage python, Django et Django CMC, vue.j et javascript ;
  - plateforme ASP.Net, déploiement et configuration d'un serveur IIS et du framework .NET, C#/SQL Server, développement c# selon la méthode AGILE, Adobe Air/Flex, framework Open source React.js, Angular, C, C++, etc.
  - Java, Développement avancé
  - Développement Java, Java EE,
  - Développement Web, java pour Android PHP 5, développeur de site Web dynamique avec base de données PHP, programmation objet en PHP, sécurisation de la programmation PHP, etc.